

Adresse de l'agent national près le district de Strasbourg,
département du Bas-Rhin, lors de la séance du 27 brumaire an III
(17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national près le district de Strasbourg, département du Bas-Rhin, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 306;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18279_t1_0306_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

conduite des braves marins, et l'insertion au Bulletin, et charge le président de leur écrire une lettre de satisfaction.] (5)

2

L'agent national près le district de Strasbourg, département du Bas-Rhin, écrit que la commune de Molsheim vient de monter et équiper à ses frais un hussard républicain, qui est parti pour l'armée du Rhin.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[L'agent national provisoire du district de Strasbourg au président de la Convention nationale, le 7 brumaire an III] (7)

République une et indivisible.
Liberté, Fraternité, Égalité

Au citoyen président de la Convention nationale.

La commune de Molsheim située dans ce district vient de monter et équiper à ses frais un hussard républicain qui est parti hier pour l'armée du Rhin; j'ai crû de mon devoir te faire part de cette offrande civique d'une commune qui à déjà donnée plusieurs fois des preuves du patriotisme le plus pur et le plus énergique et je te prie d'en donner connoissance à la Convention nationale.

Salut et fraternité.

MAINOÏY.

3

La société populaire de Tillières, département de l'Eure, félicite la Convention sur son Adresse, l'invite à rester à son poste et envoie la quittance du receveur du district, auquel elle a remis 191 l 5 s. pour aider à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société populaire de Tillières à la Convention nationale, le 4 brumaire an III] (9)

(5) *Moniteur*, XXII, 523. *Débats*, n° 785, 804; *Rép.*, n° 59 indique que [le président est chargé d'écrire une lettre à ces braves marins].

(6) *P.-V.*, XLIX, 239. *Bull.*, 30 brum.

(7) C 324, pl. 1399, p. 4. *Bull.*, 30 brum. (suppl.).

(8) *P.-V.*, XLIX, 239-240.

(9) C 326, pl. 1420, p. 2.

Liberté, Égalité, Fraternité, Justice.

Représentans du peuple,

Nous vous félicitons de votre sublime adresse au peuple français, elle nous a prouvé, que, si des scelerats veulent entraver la marche du gouvernement; vous empêcher de conduire à perfection l'édifice si important de notre bonheur; votre courage, votre énergie savoient vaincre les difficultés et terrasser l'audacieux temeraire qui s'y opposeroit.

La justice seule, mais toute la justice, anéantira les conspirateurs, et fera respirer le citoyen vertueux et paisible. Tous, nous nous réunirons toujours à la Convention nationale. C'est la que sont nos Représentans, eux seuls ont notre confiance, à eux seul appartient de gouverner la République. Ne souffrés pas qu'aucun intrigant se mette entre la Représentation nationale et le peuple; des intrigants, des ambitieux sont une espèce de fléau que vous aneantirés, qu'ils tremblent ces petits tyranneaux, la Convention nationale les surveillent et saura les punir.

Nous aurons toujours pour guide la Représentation nationale, pour principes, l'unité de la République et l'observation des loix; la sagesse de vos decrets, la contenance imposante que vous donnés à la République, tout vous assure les bénédictions du peuple, seules récompenses dignes de vous. Restés à votre poste jusqu'à ce que vous ayés dicté des loix a nos ennemis; nos enfants les combattent avec gloire, mais si leur bras s'affoiblissoient, ou s'ils succomboient, appellés leurs pères, ils vengeront leurs enfants et feront triompher leur patrie.

Vous trouverez cy-joint la quittance comptable du receveur de notre district, a qui nous avons remis le produit d'une souscription volontaire pour aider à la construction d'un vaisseau républicain. Battre nos ennemis sur mer comme sur terre, c'est le voeu des membres et des citoyens de notre commune.

Suivent 40 signatures.

[Récépissé du receveur du district de Verneuil, le 22 vendémiaire an III] (10)

Le receveur du district de Verneuil, département de l'Eure, reçu du citoyen La Roche, trésorier de la société populaire de Tillière pour et au nom de la société la somme de cent quatre vingt onze livres cinq sols provenant de la souscription volontaire faite par la dite société pour servir à l'équipement d'un vaisseau républicain suivant son arrêté déposé à la caisse du district dont récépissé le vingt deux vendémiaire 3^e année républicaine pour triplicata.

AVINE l'aîné.

(10) C 326, pl. 1420, p. 3.